

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de :

- **permis d'urbanisme**
- ~~— permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~— permis d'urbanisation~~
- ~~— certificat d'urbanisme n°2~~

Le demandeur est **Monsieur Geoffrey COURTOIS** demeurant **Voie Campo, 10 à 4300 WAREMME.**

Le terrain concerné est situé à **Waremmé, Voie Campo, 10** et cadastré section B n° 358v3.

Le projet consiste en l'installation d'une pergola bioclimatique et présente les caractéristiques suivantes :
Ecartés au contenu à valeur indicative du permis d'urbanisation et du SOL : La pergola va être implantée dans une zone de cours et jardins.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : **Ville de Waremmé – Service de l'Urbanisme, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME, les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h (sur rendez-vous au 019/67.99.28)**

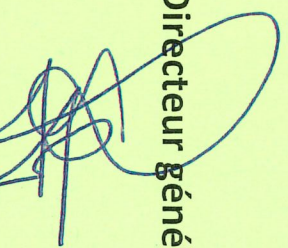
Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mr Alain HOSTE au 019/67.99.28 ou par mail alain.hoste@waremme.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du *22/07/2026* et clôturée le *31/08/2026*.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

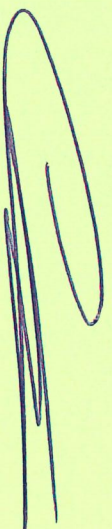
- par courrier ordinaire, à l'adresse suivante : **Ville de Waremmé, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.**
- par courriel électronique, à l'adresse suivante : alain.hoste@waremme.be
- par remise auprès du Service de l'Urbanisme de la Ville de Waremmé, rue J. Wauters, 2 à 4300 WAREMME.

Le Directeur général,


Stéphane LÉCLERCQ

Par le Collège,

Le Bourgmestre,


Raphaël DUBOIS